

Compte-rendu de la *Task Force Economique* régionale

22 janvier 2025 – 10h - TEAMS

Présidée par Bernard Kleynhoff, Président de la commission Développement Economique et Digital, Industrie, Export, Attractivité et Cybersécurité / Président de risingSUD

30 Participants : Région et ses opérateurs, Etat/services/établissements nationaux, collectivités territoriales avec compétence sur l'économie/tourisme (métropoles, agences départementales), chambres consulaires, fédérations, syndicats et organismes patronaux, France industrie, AIF, Pôle de compétitivité, French Tech ...

EN SYNTHÈSE :

- **Si le contexte politique s'est stabilisé, les incertitudes en lien avec le contexte international et la situation budgétaire du pays se poursuivent.** L'heure est à l'exercice difficile de construction du budget 2025 avec des inconnues en matière de réglementation fiscale et sociale. Pour rappel, **le Conseil régional a voté le 13 décembre dernier son budget tenant compte de l'effort demandé aux collectivités** pour contribuer à la baisse du déficit public.
- **Début 2025, l'économie régionale était toujours résiliente** (relativement peu de dossiers de médiation du crédit, embauches dans certains secteurs, trend des défaillances qui s'aplatit), **mais les partenaires s'inquiètent des incertitudes persistantes quant au budget 2025 qui bouchent l'horizon des entreprises.** Les perspectives macroéconomiques de la Banque de France 2025 et 2026 restaient positives en termes d'inflation et de croissance, bien que revues à la baisse.
- **Les grands événements sont moteurs pour l'économie régionale** et l'arrière-saison a également été très bonne. **L'année 2024 est la nouvelle année de référence pour le tourisme régional !** Les stations de sports d'hiver de la région ont fait le plein pour les vacances de Noël ! Il y a de quoi rester optimistes sachant que notre **candidature « Alpes françaises »** (avec la région AURA) a remporté **les JOP d'hiver de 2030 !**
- **Actualité régionale :**

- Le Président Renaud Muselier organise une grande « **Agora Économie** » sur le thème **de la décarbonation de l'industrie qui se tiendra le 27 février** et sera suivie chaque mois d'autres « Agora » thématiques. Vous recevrez les invitations.
- **Feuille de route "Fos-sur-Mer"** : elle a été adoptée en décembre et prévoit des investissements massifs estimés entre 15 et 20 Mds € et la création de plus de 10 000 emplois directs et indirects d'ici 2030.
- **Pacte Sud Avenir Hélico** : voté en décembre en Assemblée plénière pour accompagner la transformation de la filière hélicoptère autour d'Airbus Helicopters et de ses sous-traitants.
- **Dispositif « Sud Garantie » opéré par Bpifrance** : permet d'aider les entreprises à l'amorçage, le développement et la reprise, avec un effet levier attendu de 100 millions d'euros.
- **Dispositif « Mon Prêt TPE »** : réouvrira prochainement, a été victime de son succès en 2024. Il offre des prêts allant de 5 000 à 15 000 euros pour le développement et le rebond des artisans et commerçants.
- **Dispositif Mon Bouclier Cyber** est un programme opérationnel offrant différents niveaux de protection cyber pour les PME, avec des aides allant jusqu'à 5 000 euros.
- **Dispositif Mon Assistant IA** proposera dès février un accompagnement sur mesure pour une cinquantaine d'entreprises chaque année, avec un consultant expert en intelligence artificielle.

→ Les prochaines Task Force Eco régionales se tiendront les 26 février, 26 mars et 23 avril

CONTENU DES ECHANGES :

Introduction de la séance par Bernard Kleynhoff : Vœux 2025

Le 21 janvier a eu lieu le lancement de la Promotion 7 de l'Accélérateur Sud, opéré par risingSUD et la BPI : 19 entreprises du territoire régional l'intègrent pour une durée de 24 mois.

1) Intervention Etat et acteurs nationaux

DRFIP (Anne-Marie Falcot) : Malgré l'absence d'un projet de loi de finances pour 2025, voici des données macroéconomiques basées sur le volume de chiffre d'affaires déclaré à la TVA qui renseignent sur la conjoncture économique régionale. À fin novembre 2024, la région Sud affichait une croissance de 2,9% du chiffre d'affaires déclaré à la TVA, supérieure à la moyenne nationale de 1,3%. Les investissements en région Sud étaient également bien orientés avec une croissance de 2% par rapport à 2,6% au niveau national. En matière de commerce extérieur, la région a également bien performé avec une croissance de 1,6% contre une baisse de 2,2% au niveau national. Le secteur de la construction a montré une stabilité avec une croissance de 0,1% en région, comparé à une baisse de 0,1% au niveau national. Le secteur industriel a affiché une croissance de 1,7%, contre une baisse de 1,4% au niveau national. Stabilité de la croissance du commerce et services avec une croissance de 0,5% en région contre une baisse de 1,3% au niveau national. Le secteur de l'hébergement et de la restauration a particulièrement bien performé avec une croissance de 7,9% en région contre 4,8% au niveau national. Enfin, le secteur du transport a également montré de bonnes performances avec une croissance de 3,2% en région sud contre 2,3% au niveau national.

SER (Randy Kotti) : Remerciements à la DRFIP pour leurs efforts en 2024, notamment en ce qui concerne le crédit d'impôt recherche et le soutien aux start-ups innovantes. Le programme France 2030, avec un budget de 54 milliards d'euros, va continuer à soutenir les entreprises malgré une réduction de 500 millions d'euros pour 2025. Cette réduction concernera les crédits de paiement et non les autorisations d'engagement. Par ailleurs, les appels à projets qui sortent pour la décarbonation, concernant notamment les grands émetteurs et les carburants, sont un moyen de récupérer des subventions importantes. Il est important que le Budget 2025 soit rapidement voté pour permettre la reprise des subventions et des appels à projets et une meilleure visibilité pour nos entreprises. Nous allons suivre de près ce vote en espérant pouvoir en parler à la prochaine Task Force.

Banque de France (Béatrice Denuncq) : Les prévisions de croissance pour 2024 ont été maintenues à 1%, tandis que celles pour 2025 ont été révisées à la baisse à 0,9%.

POINTS CLÉS DE LA PROJECTION FRANCE EN MOYENNE ANNUELLE

	2023	2024	2025	2026	2027
PIB réel	1,1	1,1	0,9	1,3	1,3
IPCH	5,7	2,4	1,6	1,7	1,9
IPCH hors énergie et alimentation	4,0	2,4	2,2	1,9	1,8
Taux de chômage (BIT, France entière, % population active)	7,3	7,4	7,8	7,8	7,4

Données corrigées des jours ouvrables. Taux de croissance annuel sauf indication contraire.

Sources : Insee pour 2023 (comptes nationaux trimestriels du 30 octobre 2024), projections Banque de France sur fond bleuté.

TENDANCES REGIONALES DECEMBRE 2024

À l'image de la tendance nationale, l'activité du mois de décembre est apparue bien orientée dans le secteur des services marchands et relativement atone dans les autres compartiments de l'économie. L'activité industrielle a été plutôt correcte, avec des niveaux de production impactés par des travaux de maintenance et des congés. L'hôtellerie, la restauration, le transport et l'entreposage ont bien fonctionné, notamment grâce aux fêtes de fin d'année. Construction et bâtiment : l'activité est restée stable en décembre, avec des prévisions plutôt positives pour 2025.

L'emploi reste défensif sauf dans les travaux publics où les effectifs ont été réduits.

Des hausses de prix ont été observées hormis dans le secteur de la construction où la situation est plus tendue.

Malgré une visibilité limitée et une inquiétude de fond, les carnets de commandes des entreprises continuent à se remplir, souvent au dernier moment et à des prix négociés plus bas, notamment dans la construction et l'habitat.

En ce début d'année 2025, les anticipations d'activité paraissent favorables mais sont toujours teintées d'incertitudes au regard du contexte politique.

MÉDIATION DU CRÉDIT

Provence-Alpes-Côte d'Azur			
Période	nov-24	déc-24	Variation
Nb dossiers reçus	23	20	-13,04%
Période	Cumul M12 - 2023	Cumul M12 - 2024	Variation
Nb dossiers reçus	338	269	-20,41%

Le nombre de dossiers de médiation du crédit déposés a diminué de 13% en décembre 2024 par rapport à l'année précédente, ce qui est un indicateur positif de la santé des entreprises.

DÉFAILLANCES

	France		Provence-Alpes-Côte d'Azur	
	À fin décembre 2019	À fin novembre 2024	À fin décembre 2019	À fin novembre 2024
En nombre	51 145	65 258	5 232	6 713
Variation		27,59%		28,31%

(Cumul des défaillances sur les 12 derniers mois pour l'ensemble de l'économie)

Les trésoreries des entreprises sont tendues et le nombre de défaillances a augmenté de 28% en région Sud par rapport à 2019. Cependant, la courbe de croissance des défaillances tend à s'aplatir depuis l'été 2024.

A noter qu'une enquête sur l'année 2024 et les perspectives pour 2025 a été menée auprès de plusieurs milliers de chefs d'entreprise. Les résultats seront publiés à la mi-février.

France Travail (Cyril Niedzveski) : Une hausse des indicateurs de chômage est à prévoir car 75 000 bénéficiaires du RSA et 18 000 jeunes non suivis par les missions locales seront bientôt inscrits en région. Mais cela est plutôt dû à de nouvelles méthodes de calcul et à la création de nouvelles catégories de chômeurs. Cela permettra néanmoins de mieux identifier et suivre ces personnes. En matière de Contrats d'objectifs sectoriels (COS) qui visent à développer un langage commun, ouvrir un large spectre de métiers aux usagers, permettre aux entreprises de recruter plus largement et favoriser les situations expérientielles, il a rappelé la signature du COS Industrie et du COS construction durable à l'Hôtel de Région le 21/2, en présence de Bernard Kleynhoff, Sébastien Debeaumont (DREETS) et Xavier Guidoni (France Travail). Le budget formation du Conseil régional est impacté par les réductions budgétaires appliquées par l'Exécutif régional, mais France Travail va reprendre le dispositif "1 Parrain, 1 Emploi" en le recentrant sur les jeunes issus des QPV, les bac+2 et ceux résidant en zone de revitalisation rurale. Cette semaine étant la « Semaine du Numérique » de France Travail, il a été organisé, en lien avec la stratégie du numérique et de l'IA portée par la Région, un webinaire de présentation des métiers de l'IA, avec des animateurs Région, pour 770 participants. A noter que sous l'impulsion du Conseil Régional, un partenariat a été monté entre France Travail, l'URSSAF et l'UNAPL. Une convention modélisée au niveau national sera signée à Paris le 31 janvier. La 1^{ère} Maison des professions libérales sera inaugurée à Nice le 5 mars.

2) Intervention des satellites de la Région

Région Sud Investissement (Pierre Joubert) : Si l'on dresse un bilan 2024 de l'activité de RSI et que l'on regarde les sociétés dans lesquelles RSI a des participations financières, on peut dire qu'elles ont plutôt bien résisté en 2024, mieux qu'en 2022 et 2023. Il y a une diminution du coût du risque pour ces sociétés. En revanche, les sociétés ayant bénéficié de prêts participatifs ont vu une augmentation des procédures de conciliation et des défaillances, bien que les impayés soient restés limités à court terme. Pour rappel, un nouveau fonds d'investissement de 53,3 M€ a été lancé à partir du 1er janvier, destiné à financer 75 entreprises sur cinq ans. Ce fonds sera réparti en trois tiers : amorçage, capital-risque, et capital développement. Il cible 2/3 de start-ups et 1/3 de PME, avec des tickets moyens de 700 000 euros pouvant aller jusqu'à 2 millions d'euros. Les investissements de RSI3 respecteront les accords de Paris, contrairement à ce qui pourrait se passer aux États-Unis. C'est la première



fois que Région Sud Investissement participe en auto-finançant globalement ce fonds, avec une partie européenne et une contrepartie provenant des sessions de participations. En espérant que ce fonds puisse participer du bien-être économique régional.

risingSUD (Lauranne Guirlinger) : est revenue sur le CES Las Vegas, en soulignant que la délégation régionale a remporté 4 Awards sur les 6 décernés à l'ensemble de la délégation française, ce qui représente un très beau score pour la région ! L'appel à candidature pour Vivatech est ouvert jusqu'au 10/2 : 36 startups seront emmenées sur le stand de la région Sud, avec une orientation majeure sur l'intelligence artificielle. En ce qui concerne le programme Up2Circle, financé par la Commission européenne, il vise à accompagner les PME et les associations pour développer des modèles, des solutions et des produits d'économie circulaire et durable, avec des financements allant jusqu'à 50 000 euros pour un démonstrateur. Par ailleurs, rising Sud est en train de finaliser le bilan régional des investissements étrangers dans la région ; les chiffres seront communiqués dans les jours à venir. Enfin, SAVE THE DATE : l'Assemblée générale et le grand rdv des partenaires de risingSUD est prévu le 22 mai à la résidence du gouverneur militaire de Marseille, sur le thème "Sky is the limit".

3) Intervention des partenaires

OEC : Les experts-comptables entrent dans une période de travail intense pour finaliser les chiffres des entreprises du territoire. Nicolas vient d'être réélu pour 2 ans à la tête du Conseil régional de l'ordre des experts-comptables. Grandes orientations du Conseil pour les quatre prochaines années, comme le Numérique et l'IA : les experts-comptables vont développer des modules de formation pour devenir des pourvoyeurs de formation en IA pour les chefs d'entreprise, en particulier pour les TPE, qui sont souvent perdues dans la jungle de l'offre disponible. Autre sujet : l'importance de la transition vers la facture électronique pour les entreprises et les services administratifs ; les experts-comptables seront en première ligne pour fournir les informations et les formations nécessaires.

→ La Région, dans le cadre de son plan IA, va collaborer avec l'Ordre et l'ensemble des partenaires de Mon Projet d'Entreprises sur l'acculturation des TPE-PME à l'IA.

4) Présentation de la Stratégie ESS de la Région Sud

Présentation par Sandrine Lebreuil Margot (cf. PPT joint au compte-rendu) :

- **Démarche d'élaboration** : La stratégie régionale ESS 2024-2030 a été élaborée sur un an, avec la consultation de 200 acteurs externes et 330 entretiens en interne.

- **État des lieux** : L'économie sociale et solidaire (ESS) représente 7% du PIB régional, avec un potentiel de croissance élevé, notamment dans le modèle coopératif.
- **Ambition de la région** : Faire de Provence-Alpes-Côte d'Azur un modèle de l'ESS, moteur de transition (écologique, démographique, etc.), avec un engagement financier de 96 M€ jusqu'en 2030.
- **Axes stratégiques** :
 1. **Renforcer l'ESS** : Doubler le nombre d'entreprises accompagnées et encourager le modèle coopératif.
 2. **Développer les liens avec l'économie conventionnelle** : Renforcer les achats responsables et encourager les réponses communes entre entreprises ESS et traditionnelles.
 3. **Positionner l'ESS comme pionnière** : Répondre aux enjeux de vieillissement de la population et aux besoins spécifiques des territoires.
 4. **Gouvernance de l'ESS** : Instaurer un conseil de l'ESS présidé par le président de la région, avec un comité de suivi et un portail régional de l'ESS.
- **Mesures clés pour 2025** : Lancement de la communauté des financeurs de l'ESS et mise en place de la gouvernance régionale de l'ESS.
 - ➔ Importance de normaliser l'ESS et d'accélérer les projets innovants, avec une perspective sur les JO 2030 et un programme d'achats responsables.

Intervention de Jean Ticory : Il a exprimé la satisfaction de la CRESS quant à la nouvelle feuille de route de la région pour l'ESS, soulignant l'importance de cette étape pour l'amplification du mouvement ESS. Néanmoins, il a mentionné les turbulences budgétaires et leur impact potentiel sur la mise en œuvre des mesures, en particulier pour les structures d'insertion. Il est nécessaire de rester attentif à ces contraintes pour éviter qu'elles ne pèsent trop lourdement sur les initiatives. Il est important d'intégrer l'ESS à l'économie générale, en évitant que le financement de l'ESS ne devienne l'affaire de quelques acteurs seulement. Il faut faire en sorte que tous les financeurs s'impliquent dans le financement de l'ESS, comme pour les autres composantes de l'économie.

Concernant le statut de la CRESS, il y a divergence entre les missions qui lui sont affectées et son statut actuel, ce qui limite ses ressources. Il a plaidé pour que la CRESS puisse remplir ses missions dans les meilleures conditions possibles, en assumant pleinement son rôle d'animateur et de représentant des entreprises de l'ESS. Il a conclu en réaffirmant l'engagement de la CRESS à jouer pleinement son rôle dans la mise en œuvre de la stratégie régionale ESS et à travailler en étroite collaboration avec la région et les autres partenaires.